



<p><input type="checkbox"/> Justificatif de régularité du séjour : visa ou certificat de résidence en cours de validité au moment de la demande.</p> <p><input type="checkbox"/> Justificatif du mariage depuis plus d'un an : copie intégrale de l'acte de mariage (si mariage célébré à l'étranger, transcription sur les registres de l'état civil français).</p> <p><input type="checkbox"/> Nationalité du conjoint : carte nationale d'identité valide ou certificat de nationalité française de moins de 6 mois.</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation de communauté de vie <b>à signer en présence de l'administration et du conjoint.</b></p> <p><input type="checkbox"/> tous documents établissant la communauté de vie (contrat de bail, quittance EDF, relevé d'identité bancaire, etc.).</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p><b>REGROUPEMENT FAMILIAL</b> (art. 7 bis <b>d</b>) de l'accord franco-algérien du 27 déc. 1968 modifié)</p> <p><input type="checkbox"/> Visa de long séjour au titre du regroupement familial.</p> <p><input type="checkbox"/> Certificat de résidence pour Algérien de 10 ans de l'étranger rejoint</p> <p><input type="checkbox"/> Certificat médical à remettre au moment de la délivrance du titre.</p> <p><input type="checkbox"/> Si vous êtes le conjoint, attestation de communauté de vie <b>à signer en présence de l'administration et du conjoint</b> et justificatifs de communauté de vie (ex. : contrat de bail, relevé de compte, facture EDF)</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p><b>ENFANT DE FRANÇAIS</b> (art. 7 bis <b>b</b>) de l'accord franco-algérien du 27 déc. 1968 modifié)</p> <p><input type="checkbox"/> Filiation avec le/les parents français : extrait ou copie intégrale de l'acte de naissance comportant la filiation.</p> <p><input type="checkbox"/> Nationalité française du/des parents : carte nationale d'identité valide ou certificat de nationalité de moins de 6 mois.</p> <p><input type="checkbox"/> Justificatif de régularité du séjour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ enfant entré majeur en France : visa d'entrée valide ou carte de séjour valide au moment de la demande ;</li> <li>▪ enfant entré mineur en France (enfant âgé de moins de 19 ans à la date de la demande) : visa d'entrée et certificats de scolarité depuis l'entrée en France, ou tout autre moyen de preuve de séjour après s'il n'est plus scolarisé.</li> </ul> <p><input type="checkbox"/> Si l'enfant a plus de 21 ans : preuves de prises en charge par le/les parent(s) français : avis d'imposition ; bulletins de salaire ; attestation d'hébergement ; versement soutien financier ; contrat de location ou acte de propriété. Avis d'imposition ou de non-imposition de l'enfant ; relevé de compte de l'enfant ; certificat médical attestant d'une infirmité empêchant l'enfant de travailler ou d'effectuer les actes de la vie courante.</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p><b>ASCENDANT DE FRANÇAIS</b> (art. 7 bis <b>b</b>) de l'accord franco-algérien du 27 déc. 1968 modifié)</p> <p><input type="checkbox"/> Justificatif de régularité du séjour : visa ou carte de séjour en cours de validité au moment de la demande</p> <p><input type="checkbox"/> Justificatifs du lien familial : documents d'état civil correspondant à la situation au moment de la demande.</p> <p><input type="checkbox"/> Nationalité française de l'enfant du demandeur : carte nationale d'identité de l'enfant français, ou certificat de nationalité française de moins de 6 mois.</p> <p><input type="checkbox"/> Justificatifs prouvant la prise en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ressources suffisantes de l'enfant français et le cas échéant de son conjoint : avis d'imposition ; attestations bancaires; bulletins de salaire ; attestation d'hébergement ; contrat de location ou acte de propriété ;</li> <li>▪ absence de ressources suffisantes de l'ascendant : versements de pension de retraite ou autres prestations et leurs montants ; versements financiers de l'enfant français (virements réguliers et suffisants avant l'entrée en France) ; relevé de compte de l'ascendant ; attestation du consulat concernant l'isolement de l'intéressé et la situation financière des enfants demeurant dans le pays d'origine ; déclaration du demandeur par laquelle il déclare ne pas avoir d'autres enfants susceptibles de l'accueillir dans un autre pays ; mention de personne à charge sur la déclaration des revenus des enfants français et mention du montant versé ; certificat du centre des impôts attestant que le parent étranger est pris en compte au foyer fiscal de ses enfants français</li> </ul>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

**PARENT D'ENFANT FRANÇAIS** (art. 7 bis **g**) de l'accord franco-algérien du 27 déc. 1968 modifié)

- Régularité du séjour : certificat de résidence d'un an arrivant à expiration.
- Nationalité française de l'enfant : carte nationale d'identité en cours de validité ou certificat de nationalité française de moins de 6 mois.
- Justificatifs de la résidence en France de l'enfant : certificat de scolarité, de crèche, présence de l'enfant lors de la demande, etc.
- Soit preuve de l'autorité parentale – même partielle – sur l'enfant.
- Soit justificatifs suffisamment probants établissant que le demandeur contribue effectivement aux besoins de l'enfant : versement d'une pension ; achats destinés à l'enfant (de nature alimentaire, vestimentaire, diverse : frais de loisirs, éducatifs, d'agrément ; jouets), etc.

**RÉSIDENCE HABITUELLE DEPUIS L'ÂGE DE 10 ANS** (art. 7 bis **e**) de l'accord franco-algérien du 27 déc. 1968 modifié)

- Justificatifs de présence habituelle en France depuis l'âge de 10 ans : certificats de scolarité, bulletins scolaires, certificats médicaux ; et après 16 ans bulletins salaire, attestations stages ou formation...
- Dans le cas d'une entrée irrégulière, justificatif d'acquittement du droit de visa de régularisation de 200 € (50 € lors de la demande ; le reste au moment de la remise du titre)

**10 ANS DE PRÉSENCE RÉGULIÈRE EN FRANCE (SAUF ÉTUDIANTS)** (art. 7 bis **f**) de l'accord franco-algérien du 27 déc. 1968 modifié)

- Justificatifs de résidence régulière pendant les 10 années précédant immédiatement la demande : photocopies lisibles des titres de séjour (certificats de résidence, autorisations provisoires de séjour, récépissés, etc.).
- Si vous êtes titulaire d'un certificat de résidence « étudiant », photocopies lisibles du ou des titres de séjour portant une autre mention qu'étudiant obtenus pendant la période des 10 ans précédant votre demande.

**5 ANS DE SÉJOUR RÉGULIER SOUS COUVERT D'UN CERTIFICAT DE RESIDENCE « VIE PRIVÉE ET FAMILIALE »** (art. 7 bis **h**) de l'accord franco-algérien du 27 déc. 1968 modifié)

- Justificatifs de résidence sur les 5 années précédant la demande : photocopies des 5 certificats de résidence portant la mention «vie privée et familiale».

Cadre réservé à l'administration :

N° AGDREF : .....

: dossier complet

: dossier incomplet (Au besoin, date du courrier demandant les pièces complémentaires : ...../...../..... )

Je soussigné.e (Nom-Prénom) : .....

**DÉCLARATION DE NON-POLYGAMIE**

*Je déclare sur l'honneur que ma situation matrimoniale sur le territoire de la République française est conforme à la législation française et que je ne vis pas en situation de polygamie / de polyandrie sur le territoire français.  
Je suis informé.e que les titres, actes d'état-civil et documents présentés dans le cadre de la présente demande de titre de séjour pourront faire l'objet d'une authentification auprès des autorités ou organismes qui les ont émis.*

**DÉCLARATION DE NON ABSENCE DU TERRITOIRE FRANÇAIS**

J'atteste sur l'honneur n'avoir pas quitté le territoire français pendant plus de \_\_\_\_\_ ans consécutifs.

**DÉCLARATION DE COMMUNAUTÉ DE VIE**

Je soussigné.e

Déclarant.e : M. ou Mme \_\_\_\_\_

Né.e le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Et son conjoint/sa conjointe \_\_\_\_\_

Né.e le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Domiciliés.es : \_\_\_\_\_

Déclarent sur l'honneur en présence du représentant du préfet de Maine-et-Loire  
que la communauté de vie est toujours effective.

Signature du/de la déclarant.e

Signature du/de la conjoint.e

Date : ...../...../.....

Signature (obligatoire):



## DEMANDE DE DÉLIVRANCE D'UN TITRE DE SÉJOUR

- PREMIÈRE DEMANDE                       RENOUVELLEMENT  
 CHANGEMENT DE STATUT

N° personnel : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Homme                       Femme

Nationalité : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Lieu de naissance \_\_\_\_\_

Adresse actuelle : \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Téléphone fixe \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**Vous sollicitez la délivrance d'un titre de séjour.**

**Pour ce faire, vous devez prendre rendez-vous sur le site internet de la préfecture :**

[www.rdv.maine-et-loire.gouv.fr](http://www.rdv.maine-et-loire.gouv.fr)

**et venir le jour du rendez-vous, muni.e de ce formulaire complété et signé  
ainsi que de la « liste des pièces à télécharger »**

**ATTENTION : il ne sera pas donné de suite aux dossiers incomplets**

## MOTIF DE LA DEMANDE

Partie réservée à l'administration :

Fondement juridique : article \_\_\_\_\_ du CESEDA

(code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile)

**Un seul motif par demande de titre de séjour est accepté.**

La somme de 50 euros seront exigés pour chaque demande de titre de séjour déposée par tout usager en situation irrégulière à régler par timbre électronique

**ATTENTION** : il ne sera pas donné de suite aux dossiers incomplets

## OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES

## ENTRÉE EN FRANCE

Date d'entrée en France

\_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Avec un visa

OUI

NON

Date de fin de validité du visa (copie à joindre au dossier) \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

## SITUATION FAMILIALE

Célibataire  Marié.e  Pacsé.e  Divorcé.e/séparé.e  Veuf.ve  Concubin.e

***Si vous êtes marié.e, pacsé.e ou en concubinage***

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Né.e le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Nationalité \_\_\_\_\_

Date du mariage, pacs ou concubinage \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Réside à l'étranger : OUI  NON

Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Nature du titre de séjour si réside en France : \_\_\_\_\_

Le mariage a-t-il eu lieu en France ? : OUI  NON

Arrivé.e par regroupement familial ? : OUI  NON

### Vos enfants : tous vos enfants, même majeurs

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE NATIONALITÉ	PAYS DE RÉSIDENCE

### Vos autres liens familiaux

	NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	PAYS DE RÉSIDENCE
<b>Père</b>				
<b>Mère</b>				
<b>Frères ou sœurs</b>				

## SITUATION PROFESSIONNELLE

**Disposez-vous actuellement :**

- d'une promesse d'embauche : OUI  NON

- d'un contrat de travail : OUI  NON

Avez-vous déjà travaillé en France ? OUI  NON

Si oui, précisez :

DATES D'EMPLOI	NATURE DE L'EMPLOI	EMPLOYEUR

Avez-vous été scolarisé.e en France ? OUI  NON

Si oui, précisez :

ANNÉES SCOLAIRES	ÉTUDES SUIVIES	ÉTABLISSEMENTS

Avez-vous obtenu des diplômes/certificats en France ? OUI  NON

Si oui, précisez :

---

---

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ signature